

Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. La communication de renseignements à un autre organisme public, s'il y a lieu, ainsi que l'utilisation de ceux-ci à des fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification est strictement encadrée par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

**IMPORTANT**

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre dépôt.

## 1 – Identification du demandeur

Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Individu

Masculin

Féminin

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Adresse d'affaires (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

  

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Québec

Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur\*

Adresse de courrier électronique\*

\*J'accepte de recevoir par courrier électronique ou par télécopieur tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

## 2 – Nature de la demande

Cochez la case correspondant à la demande que vous introduisez :

**Sections à remplir**

Dépôt de taux

**3, 5**

Dépôt de modification d'horaire ou de fréquence

**4, 5**

## 3 – Dépôt de taux

A – Numéro du permis visé (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro

B – Date d'entrée en vigueur

Je demande que les nouveaux taux entrent en vigueur le 15<sup>ième</sup> jour suivant la date de son dépôt à la Commission.

Je demande que les nouveaux taux entrent en vigueur à une date ultérieure, soit le :

Année	Mois	Jour
-------	------	------

Je demande que le délai d'entrée en vigueur des taux soit abrégé pour que ceux-ci entrent en vigueur le :

Année	Mois	Jour
-------	------	------

## 4 – Dépôt de modification d'horaire ou de fréquence

A – Numéro du permis visé (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro

B – Date d'entrée en vigueur

Je demande que les modifications entrent en vigueur le 15<sup>ième</sup> jour suivant la date de son dépôt à la Commission.

Je demande que les modifications entrent en vigueur à une date ultérieure, soit le :

Année	Mois	Jour
-------	------	------

## 5 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature

Nom (en majuscules)

Année

Mois

Jour

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

## Documents exigés

**Vous devez produire les documents exigés, sinon le traitement de votre demande pourrait être retardé et vous vous exposez à ce qu'une décision soit rendue avec l'information partielle disponible au dossier.**

## Pour un dépôt de taux :

- ✓ Résolution écrite signée par tous les administrateurs autorisant la présentation de la demande ou un extrait de procès-verbal adoptant une résolution. La résolution écrite est un document qui confirme que les administrateurs sont en accord avec la présente demande. La résolution **doit être signée par tous les administrateurs** de l'entreprise inscrits au Registre des entreprises.
  - ✓ Grille des nouveaux taux.
  - ✓ Document expliquant les raisons du dépôt de taux.
  - ✓ Document expliquant les raisons pour lesquelles vous demandez que le délai d'entrée en vigueur soit abrégé.

## Pour un dépôt de modification d'horaire ou de fréquence :

- ✓ Résolution écrite signée par tous les administrateurs autorisant la présentation de la demande ou un extrait de procès-verbal adoptant une résolution. La résolution écrite est un document qui confirme que les administrateurs sont en accord avec la présente demande. La résolution **doit être signée par tous les administrateurs** de l'entreprise inscrits au Registre des entreprises.
  - ✓ Grille des nouveaux horaires ou fréquences.
  - ✓ Preuve d'affichage de l'avis dans les autobus.
  - ✓ Preuve de la publication de l'avis sur la page d'accueil de votre site Web.
  - ✓ Exemplaire ou copie de l'avis. Cet avis doit mentionner, entre autres, que toute personne intéressée peut présenter ses observations à la Commission dans les 10 jours qui suivent le dernier jour de l'affichage.

Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs – Autobus](#) » (CTQ-343) disponible sur notre site internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

## Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné du paiement et des documents exigés :

**Par courriel sécurisé** [www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre](http://www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre)

**Par télecopieur** 514 873-4720 ou 418 644-8034

**Par la poste** 200, chemin Sainte-Foy, 7<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5V5

**En personne** 140, boulevard Crémazie Ouest, 11<sup>e</sup> étage  
Bureau 1100, Montréal 200, chemin Sainte-Foy, 7<sup>e</sup> étage  
Québec

## Pour nous joindre

**Site internet** [www.ctq.gouv.qc.ca](http://www.ctq.gouv.qc.ca)

**Par téléphone** Région de Montréal : 514 873-6424  
Ailleurs : 1 888 461-2433